



MAIRIE DE PENCHARD

CONSEIL MUNICIPAL REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DÉLIBÉRATION N° 23-2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi vingt-cinq septembre à 19 h 00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Penchard se sont réunis dans la salle du conseil, sur une convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités en date du 20 septembre 2024.

Membres présents : 11

Monsieur Marc ROUQUETTE, Madame Géraldine DUPARAY, Monsieur Guy THOMASSIN, Monsieur Jérémy BARDEAU, Monsieur Patrick CARDONNET, Madame Valérie BOUR, Madame Delphine RODRIGUEZ, Madame Kelvine ROUSSEAU, Monsieur Laurent VERNADE, Madame Camille BENARD, Madame Hélène NOURRY.

Pouvoirs : 3

Pouvoir donné par Madame Christine SIEVERT-PERE à Monsieur Guy THOMASSIN

Pouvoir donné par Monsieur Patrick CONQ à Monsieur Patrick CARDONNET

Pouvoir donné par Monsieur Stéphane BOURGEOIS à Madame Camille BENARD

Absents : 1

Monsieur Thomas MORSELLI

Secrétaire de séance : Hélène NOURRY

Objet : Modification des membres des commissions municipales

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 28 novembre 2022 portant modification de l'article 6 du règlement intérieur du Conseil Municipal ;

Considérant la nécessité de remplacer Monsieur Jérôme QUELLIER, conseiller démissionnaire, au sein des diverses commissions dont il était membre.

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

A L'UNANIMITÉ

DECIDE de constituer les commissions municipales ainsi qu'il suit :

- Commission Travaux & Urbanisme, 5 membres

Membres :

- Guy THOMASSIN
- Thomas MORSELLI
- Patrick CONQ
- Patrick CARDONNET
- Hélène NOURRY

- Commission Communication, Vie Communale, Associations et Sports, 5 membres

Membres :

- Jérémy BARDEAU
- Christine SIEVERT-PÉRE
- Thomas MORSELLI
- Kelvine ROUSSEAU
- Stéphane BOURGEOIS

- Commission Ressources Humaines, 5 membres

Membres :

- Christine SIEVERT-PERE
- Jérémy BARDEAU
- Géraldine DUPARAY
- Valérie BOUR
- Stéphane BOURGEOIS

- Commission Finances, 5 membres

Membres :

- Géraldine DUPARAY
- Kelvine ROUSSEAU
- Patrick CONQ
- Jérémy BARDEAU
- Camille BENARD

- Commission Action sociale, 5 membres

Membres :

- Géraldine DUPARAY
- Jérémy BARDEAU
- Valérie BOUR
- Christine SIEVERT-PERE
- Camille BENARD

- Commission Enfance, Jeunesse, Education, et Culture 5 membres

Membres :

- Delphine RODRIGUEZ
- Géraldine DUPARAY
- Patrick CARDONNET
- Kelvine ROUSSEAU
- Hélène NOURRY

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Marc ROUQUETTE



Le Maire

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.